

Le château de Pontivy

Pontivy aurait pour origine un ermitage fondé par saint Yvi à la fin du VI^e siècle, à proximité d'un pont sur le Blavet. Son histoire est mal connue avant le XII^e siècle : la localité fait partie des terres situées à l'ouest de l'Oust qui sont cédées par le vicomte de Porhoët à son fils cadet, Alain. D'abord implanté à Castennec en Bieuzy, à 12 km au sud-sud-ouest de Pontivy, il s'installe peu après à Rohan, à 16 km à l'est. Les successeurs d'Alain conservent le titre de vicomte auquel ils adjoignent le nom de leur principal château : c'est le lignage des vicomtes de Rohan. Il récupère par mariage le château de Josselin, ancienne capitale de la vicomté de Porhoët, au début du XV^e siècle. Le château de Pontivy n'apparaît dans les textes qu'au milieu du XII^e siècle : il est une des places-fortes de la vicomté de Rohan, forte de 75 paroisses et trèves, avec Rohan, La Chèze, Corlay et le manoir des Salles de Perret, voisin de l'abbaye cistercienne de Bon-Repos, la nécropole du lignage fondée en 1184. C'est à Pontivy qu'Alain VIII reçoit l'hommage de ses vassaux de la vicomté de Rohan, en 1396.

Pontivy est une de ces dizaines de petites cités bretonnes qui ont des origines féodales avec fréquemment un premier lieu de culte souvent dédié à Notre Dame, parfois une autre église, un prieuré pour la fondation duquel on a fait appel à une abbaye prestigieuse, une «grande rue», quelques équipements économiques comme un pont, des moulins, un four, une cohue où se tiennent un marché hebdomadaire et quelques foires. Elle est aussi siège d'une juridiction avec un sénéchal, un lieutenant, des receveurs qui perçoivent les taxes et les redevances et des notaires chargés de sceller les actes. La paroisse n'est attestée qu'à la fin du XIV^e siècle : sa modeste superficie résulte de son origine castrale, postérieure à l'époque de fondation des paroisses primitives. Le bourg castral était enserré dans une enceinte flanquée de tours, peut-être érigée à l'occasion de la guerre de Succession de Bretagne, au XIV^e siècle, mais qui était déjà en mauvais état au XV^e siècle. Le parcellaire actuel laisse encore bien apparaître l'opposition entre cette cité médiévale et le tracé des rues aménagées lors de la création de Napoléonville, au début du XIX^e siècle.

Un château primitif existait à proximité du Blavet, en tête de pont : il bénéficiait ainsi de la protection naturelle du cours d'eau et permettait le contrôle du passage d'un point de vue militaire et économique. On ignore tout de sa physionomie, notamment s'il s'agissait d'une motte. Un aveu de 1461, mentionne qu'à Pontivy «anciennement

y avait château et forteresse» ; la tradition veut qu'il ait été détruit par les Anglais en 1342, alors qu'ils assistaient Jean de Montfort. L'emplacement du château fut cédé aux cordeliers qui réutilisèrent des matériaux pour y édifier un couvent au milieu du xv^e siècle. Le vicomte de Rohan disposait alors d'autres résidences comme Rohan, La Chèze, Josselin, La Roche-Maurice et Blain que le duc l'autorisa à renforcer au xv^e siècle. On peut toutefois s'étonner du fait que le château détruit en 1342 n'aurait pas été reconstruit avant les années 1470 comme on le tient généralement pour acquis : il semble difficile de considérer que les vicomtes n'aient eu aucune résidence à Pontivy durant un siècle.

Le château de Pontivy présente deux caractéristiques : son homogénéité et son bon état relatif. La première tient au fait que l'essentiel de la construction aujourd'hui visible est attribuable à Jean II, vicomte de Rohan de 1461 à 1517. Ce dernier, né en 1452 à La Chèze, est un baron ambitieux : il a épousé la seconde fille de François I^{er}, duc de Bretagne en 1462, et prétend de ce fait avoir des droits sur la couronne ducal. Il tente d'unir son fils aîné à l'héritière du duché, Anne, dans les années 1480. Ses multiples démêlés avec le duc François II expliquent son ralliement au roi de France, ponctué de confiscations de ses fiefs et de réconciliations éphémères. C'est aussi un grand constructeur : il fait rénover ou reconstruire les châteaux de Josselin, Blain, Corlay, Pontivy et La Roche-Maurice, grâce à sa richesse foncière et à la perception d'impôts consentis par le duc pour renforcer les défenses du duché. Si le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII, en 1491, marque l'arrêt des illusions politiques de Jean II, l'épisode ne met pas fin à sa frénésie de construction.

C'est ainsi que quelques années après la cession du vieux château de Pontivy, il est à l'origine de la réédification d'une forteresse à la périphérie orientale de l'enceinte urbaine, à partir des années 1479-1485. Les travaux subissent certainement le contrecoup des querelles avec le duc mais la perception du droit de guet est confirmée dès 1485 et le château est peut-être habitable dès l'année suivante. Le chantier est poursuivi, avec autorisation royale, après 1491 comme en témoignent divers mandements signés au château, en 1502-1503. Seule la mort de Jean II, en 1517, a pu amener un ralentissement voire la fin des travaux mais on sait que son fils, Jacques, a résidé à Pontivy.

Le château présente toutes les caractéristiques de la fin du xv^e siècle avec notamment l'adaptation à l'artillerie, l'abaissement des murailles et la recherche de confort. Il répond à trois exigences : défensive, avec un aspect extérieur très martial donné par les tours, les mâchicoulis et le pont-levis de la façade ouest ; résidentielle, même si cela est bien moins visible qu'à Josselin ; et enfin symbolique : c'est une véritable citadelle destinée à affirmer son autorité sur la ville et les prétentions du lignage, alors en procès avec les seigneurs de Vitré-Laval pour la préséance aux États de Bretagne.

Le château n'est pas en ruine comme de nombreuses autres forteresses féodales bretonnes. Cela s'explique par le fait qu'il devint le siège du duché de Rohan après 1604

et qu'il a été la résidence des Rohan aux XVII^e et XVIII^e siècles, lorsqu'ils venaient visiter leurs terres bretonnes. Ils y ont maintenu un fondé de pouvoir, des agents chargés de la perception des rentes et d'autres de la justice seigneuriale. En 1525, Jacques de Rohan y fait apporter des tentures et des canons de Blain ; Henri II, duc de Rohan y rédigerait ses mémoires en 1634-1635. Des travaux y sont encore attestés au XVIII^e siècle. À plusieurs reprises, le château échappe à la destruction, comme en 1589 quand il est assiégé par le duc de Mercœur ou vers 1627-1628, quand, à l'occasion du soulèvement des huguenots conduit par le duc de Rohan en Languedoc, ses forteresses de Blain et de Josselin sont démilitarisées par Richelieu. Lors de la Révolution, il abrite une garnison qui combat les chouans puis il sert successivement de caserne, de sous-préfecture, de tribunal et d'établissement scolaire : ses diverses affectations permettent sa sauvegarde au XIX^e siècle. En 1953, un bail emphytéotique est signé entre le duc de Rohan et la municipalité : 17 ans de travaux sont nécessaires à la restauration de l'édifice, de 1955 à 1971. Des sondages archéologiques sont menés de 1987 à 1992 par Yannick Rose : ils permettent la redécouverte d'une tour plus ancienne au nord-est. Celle-ci est le témoin du possible transfert du château à cet emplacement avant les années 1470.

Le château contrôlait initialement deux des portes de l'enceinte urbaine, sur un terrain surélevé en pente douce qui dominait le site de l'ancienne forteresse. On est d'abord surpris par les larges fossés précédés d'une contrescarpe plantée d'arbres. Celle-ci était initialement plus élevée, afin de mettre les murailles à l'abri des tirs d'artillerie devenus une menace réelle à la fin du XV^e siècle. La forteresse dessine un quadrilatère de 90 m sur 75 m à l'extérieur, avec les fossés. Chacun des angles était flanqué d'une tour : deux seulement ont subsisté. C'est un château-cour où les bâtiments sont adossés aux courtines et laissent libre un espace interne d'une quarantaine de mètres de côté : il n'y existait pas de donjon ou tour-maîtresse.

La défense reposait d'abord sur les puissants fossés comblés sur 2 à 3 m de hauteur de nos jours. Le front ouest est le plus impressionnant avec ses deux tours de 15 et 19 m de diamètre, aux murs épais 3 à 5 m pour résister aux tirs d'artillerie. Des embrasures d'artillerie sont visibles à la base des tours : ce sont des canonnières à la française pour des pièces de petit calibre. L'une d'elle défendait l'accès du pont-levis, à hauteur d'homme : on en distingue encore un fragment de linteau et un arc de décharge, en dessous d'une fenêtre dans la tour qui est à droite de l'entrée. On accédait au château par un pont-levis à flèches avec une double-porte, charretière et piétonne, remplacé par un pont fixe de pierre à l'époque moderne. Les «mâchicoulis bretons» offrent un effet dissuasif et ornemental : certains ont été surbaissés au XVIII^e siècle pour aménager des cabinets ou des chambres avec des fenêtres dotées de balconnets en fer forgé. Par souci défensif, aucun percement n'a été réalisé au rez-de-chaussée du bâtiment accolé à la courtine. Des lucarnes interrompent le chemin de ronde au dernier étage des tours.

La cour est dominée par une importante terrasse à l'est : elle pourrait avoir été érigée dans les années 1598-1620 pour adapter la place aux progrès de la poliorcé-

tique. Cette face du château était la plus vulnérable à des tirs d'artillerie plongeants depuis des batteries que l'on pouvait implanter sur le coteau voisin. Deux sièges sont attestés : en 1488, lorsque Jean II de Rohan passa au service du roi et en 1589, quand cette place protestante fut prise par les ligueurs. Cette terrasse a pu être précédée par une fausse braie encore visible en avant de la tour ruinée au nord-est. C'est là que se dressait le grand logis du château dont l'existence est méconnue mais avérée par une fresque de la chapelle de Stival¹, vers le début du XVI^e siècle. On y distingue un logis dominant d'un à deux étages le reste du château dont la représentation très réaliste fait apparaître la façade ouest, les quatre tours et les lucarnes qui somment les toitures. L'édifice aurait été ruiné à l'occasion d'un siège : un inventaire de 1621 n'en fait plus mention. Les terrassements importants réalisés lors de l'aménagement d'un jardin d'agrément au XVIII^e siècle en ont occulté toute trace.

Le logis occidental a été modifié : les baies de l'étage ont été reprises, quelques ouvertures au rez-de-chaussée sont plus anciennes. Le bâtiment présente au premier niveau quatre salles en enfilade dont la largeur n'excède pas 5 m. À l'étage, on a aménagé des cabinets à l'époque moderne, le long du chemin de ronde. Cet édifice ne présente rien de comparable avec les logis reconstruits à Josselin ou Blain à la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle : la promiscuité devait y être importante lors du séjour des ducs de Rohan.

La galerie construite contre la courtine nord du château offre à la fois une faible largeur et une faible épaisseur des murs. Elle servait à la liaison entre le logis ouest et la chapelle, voire le logis est. Elle peut, selon Jean Mesqui, être comparée à celle du château contemporain du Plessis-Bourré, dans la vallée de la Loire. Elle a été réaménagée au XVIII^e siècle, avec notamment la construction d'un escalier en fer à cheval à la place d'un escalier d'angle. On observe sur sa façade des chéneaux de granit pour l'évacuation des eaux pluviales avec des sculptures d'animaux et même le A des Rohan surmonté d'une couronne, comme à Josselin.

Les dépendances qui se trouvaient au sud du château ont presque totalement disparu ou ont été très altérées : on y a signalé la présence d'une boulangerie et d'écuries. D'autres bâtiments s'élevaient à l'extérieur de l'enceinte, devant l'entrée principale.

La tour nord-est serait la plus ancienne, elle daterait de la première moitié du XV^e siècle : d'un diamètre de 13 m, elle présente un intérieur hexagonal avec une latrine, une cheminée et deux baies ou canonnières en rez-de-chaussée. Elle a été abattue au milieu du XIX^e siècle car elle menaçait ruine. Sa très faible saillie sur la courtine nord montre son antériorité par rapport à la galerie. Sa base fut englobée dans une fausse braie avec un orillon permettant de flanquer la courtine nord, vers le XVI^e siècle ou le XVII^e siècle. La chapelle voisine est accessible grâce à un escalier, couvert à l'origine : elle servit au culte calviniste de 1562 à 1686.

¹ Cf. illustration dans ces *Mémoires*, p. 498.

La visite des intérieurs du logis occidental permet de découvrir une cheminée monumentale polychrome achetée en 1959 par la ville de Pontivy au propriétaire du manoir de Coët-Candec en Grand-Champ près de Vannes. Deux grandes chambres sont visibles aux étages supérieurs des tours, notamment la «chambre monseigneur», au premier étage de la tour sud-ouest.

Le château de Pontivy s'il a fait l'objet de plusieurs études, historiques, architecturales et archéologiques, mérite largement un réexamen architectural complet avec une recherche documentaire dans ce qui reste du chartier des Rohan, afin notamment de vérifier la présence d'un vaste logis totalement démoli à l'est, de replacer sa construction dans l'œuvre de Jean II de Rohan mais aussi au sein de la transition entre le château fort et le château résidentiel, à la fin du Moyen Âge².

Patrick KERNÉVEZ

² Pour les indications bibliographiques, on se reportera à l'article de Jocelyn Martineau dans ces *Mémoires*, p. 47-72.

